

Bulletin municipal 2019



ARS-LES-FAVETS



Festivités 2020

En raison de l'épidémie de coronavirus déclarée en France,
plusieurs événements festifs ont été annulés.
(Repas du mois d'avril, Cérémonie du 8 mai, Fête patronale et
Journée Vélos-Marche-Boules).

Nous maintenons pour le moment:

Dimanche 25 octobre
Repas des aînés



5 et 6 décembre
Salon des vins et
de la gastronomie



Dimanche 20 décembre
Noël des enfants



Mot du Maire



Chers administrés, chers amis c'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous par la voix de ce bulletin municipal.

En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter comme candidat aux élections municipales de mars 2020.

Je vais pouvoir enfin prendre ma retraite et profiter de ma famille et de mes petits-enfants, ainsi que de Roselyne, une famille que je ne remercierai jamais assez, pour tout ce qu'ils ont effectué comme travail et animations pour la commune.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour que notre village soit animé et vivant.

Encore une fois un GRAND MERCI à toutes les familles qui ont été toujours à mes côtés, sans oublier notre secrétaire de Mairie, qui a effectué du bon travail, un travail qui devient de plus en plus difficile.

Je pense avoir servi aux mieux les intérêts de nos concitoyens.

« Être maire d'une petite commune, c'est une expérience humaine inoubliable »

Cela n'a pas été toujours facile et je suis conscient de ne pas avoir satisfait tout le monde.





Les intérêts de la commune passent avant
ceux des particuliers.

C'est un principe auquel je me suis toujours attaché.

Quand on est Maire, il faut être pédagogue.

Expliquer aux habitants qu'entre l'annonce
d'un projet et sa réalisation,

il faut du temps et surtout à l'heure actuelle.

« La mairie est une affaire d'équipe et les liens que
nous avons tissés resteront, pour moi,
des moments forts.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que je quitterai le navire, mais je suis confiant,
car il n'est pas en perdition. »

Tous les élus de mes équipes ont suivi cette règle et une fois de plus je tiens
publiquement à les remercier pour leur amitié,
leur soutien et surtout leur disponibilité.

Un Maire seul ne peut rien faire et mes équipes sont restées soudées même dans les
moments les plus pénibles.

Au cours de mes différents mandats mon seul regret est pour toutes les personnes qui
nous ont quittés, j'ai une grande pensée pour eux et
pour tous les moments que l'on a partagés . Pendant toutes ces années, nous avons fait
notre possible pour maintenir les commerçants sur la commune et nous avons eu
la chance d'accueillir, en peu de temps deux familles de maraîchers,
une au Vieux-Bourg , l'autre au Bourg et une famille de brocanteur aux Croizettes.



Et maintenir deux maisons d'hôtes, à Montmazot et au Bourg, un restaurant à Montmazot ,
un maraîcher à La Baraque, un plâtrier peintre à chez Grenier et
un plombier au Vieux Bourg.

Du fond du cœur merci d'être venus vous installer à Ars-Les-Favets.

J'en profite également pour féliciter Thomas Bastion, fils du maraîcher du Vieux Bourg,
qui est en 4^{ème} au collège Alexandre Varenne qui a été mis à l'honneur pour son attitude et
son investissement dans l'établissement.

Enfin nous arrivons au terme du mandat et pour certains, de plusieurs,
il faut bien le reconnaître que cela n'a pas été de tout repos, tout en sachant
que rien n'est résolu mais que tout reste à mettre en place.

Mais nous pouvons être satisfait du travail réalisé au cours de toutes ces années,
encore une fois je remercie sincèrement mes adjoints, mes conseillers municipaux,
le CCAS, l'ensemble du personnel de Mairie, les associations,
les anciens d'AFN qui animent notre commune,

sans oublier notre Prêtre le père Pascal Valent et le diacre Jean Giganon.

En cette période difficile, j'ai une pensée toute particulière pour celles et
ceux qui se trouvent en difficulté pour quelque cause que ce soit.

Merci les amis pour votre confiance, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé.

Le Maire Serge Bodeau



Visite guidée du patrimoine



Le Dimanche 14 avril 2019 à 15h.

Les peintures de Louis Dussour à Ars-Les-Favets

Les enfants ont lu le cantique de Saint-Claude.



Une cinquantaine de personnes était présente à la visite du patrimoine consacrée à Louis Dussour.

Cette visite, accompagnée par Renée Couppat, guide de pays et de Michel Ganne, président des Amis des musées de Clermont Auvergne Métropole, était organisée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en partenariat avec la municipalité d'Ars-Les-Favets.

Au Vieux-Bourg d'Ars-les-Favets, Mme Couppat a réuni les visiteurs devant la fontaine du Saint-Claude, dont les premières traces remontent au XV^{ème} siècle.



Si la commune d'Ars-Les-Favets est placée sous le patronage de Saint-Marcel, on honorait également Saint-Claude du fait de la présence de nombreux métiers liés aux bois sur la commune; Saint-Claude faisait d'ailleurs l'objet d'une procession depuis l'église jusqu'à la fontaine.

L'ancienne église d'Ars, probablement du XII^{ème} siècle, a été définitivement détruite en 1899 après avoir connu des interdictions du culte en 1767 puis en 1865 du fait de son mauvais état; seuls les vestiges du mur du cimetière, autrefois attenant à l'Eglise, sont encore visibles. Aucun réemploi de l'ancienne Eglise n'est à priori fait dans la nouvelle construite aux Favets entre 1887 et 1913.



Afin de permettre le financement de ce nouvel édifice,
la commune d'Ars-Les-Favets a dû vendre un certain nombre de
bien communaux et mobiliser ses habitants pour
qu'ils participent pécuniairement et aux travaux
sous forme de corvées.

En ce qui concerne le mobilier de l'Eglise, la commune a demandé le secours du
Ministère du Culte; ainsi hormis la statue de Saint-Claude,
provenant peut-être de l'ancienne Eglise,
toutes les statuts sont du XIX^{ème} siècle ce qui donne
une certaine unité à l'ensemble de l'Eglise.



Michel Ganne, a ensuite pris le relais pour présenter les fresques réalisées par Louis Dussour en 1943 au regard des symboles chrétiens choisis par le commanditaire, l'abbé Sautarel.



Dans le chœur, le thème de l'Eucharistie est illustré par la « Cène », dernier repas que Jésus-Christ a partagé avec les douze apôtres le soir du Jeudi saint.

Dans une « Mandorle » Jésus Christ porte une auréole crucifère et partage le pain et le vin. Les apôtres qui l'entourent, sont représentés avec des auréoles sauf Judas.

Au-dessus, l'Agneau pascal, symbolise le sacrifice du Christ et ostensor contient l'hostie consacrée.

Les deux cerfs qui s'abreuvent à la source représentent les âmes assoiffées de l'eau de la Vie éternelle, donnée par le Christ.

Le Pélican qui se perfore la poitrine avec son bec pour nourrir ses petits, représente le sang du Christ, symbole de la Vie éternelle.

A la base de la fresque, les quatre évangélistes présentent leurs attributs: Marc, le lion, Luc, le taureau, Matthieu, l'ange et Jean, l'aigle.

Sous l'arc triomphal, le Christ sur sa croix, est représenté à la manière du Christ placé sur la poutre de gloire que l'on trouvait fréquemment à l'entrée du chœur dans les églises romaines.

Les fresques d'Ars-Les-Favets sont, quant à elles éclatantes de couleurs. La particularité de l'art de Louis Dussour, reste la clarté de la composition et la simplification du dessin indispensables pour être vu de loin.

Sans oublier leur excellent état de conservation qui reflète la parfaite maîtrise technique du peintre.

La visite consacrée à Dussour dans l'Eglise d'Ars-Les-Favets s'est terminée par le pot de l'amitié pris en présence de Mr le Maire Serge Bodeau.



Chants, danses et théâtre pour fêter la fin d'année à l'école primaire



L'école primaire Louise Michel fêtait la fin de l'année scolaire.

Les élèves ont envahi la scène et donné un spectacle de chants, danses et petits sketches savoureux, devant un parterre de parents et grands-parents applaudissant ces enfants qui avaient répété de nombreuses fois afin que le spectacle soit de bonne qualité.

Et de l'avis de tous, il le fut ! Coup de chapeau aux maîtres, maîtresses et ATSEM de cette belle soirée et à ceux qui s'impliquent pour que chaque année, cette soirée de fête se perpétue et se renouvelle.

Merci à tous pour ce joli spectacle.

Samedi 13 avril en soirée a eu lieu le traditionnel repas du village



Après l'apéritif qui permet les retrouvailles animées et conviviales, les convives s'installent pour le repas.

Les tables étaient installées autour de la piste de danse.

Depuis des années Ars Animations organise ce repas.

Cent convives ont pris place pour le banquet.



Pour préparer et servir les repas le comité a choisi Muriel et son équipe
(Restaurant de Montmazot).



Maintenant une vingtaine de bénévoles de tous âges,

se dévoue pour animer au mieux le village.

Le comité œuvre en parfaite entente avec la municipalité.

Cette organisation nécessite une mobilisation de tous avant et
après chaque événement.

Nous pouvons mettre en avant l'entrain, l'efficacité, la gentillesse de
tous les membres du comité.

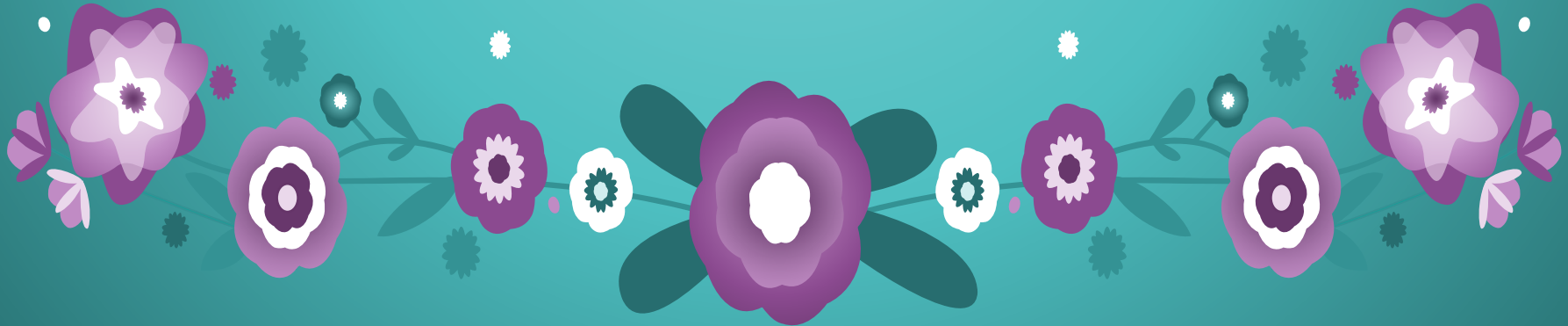


Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



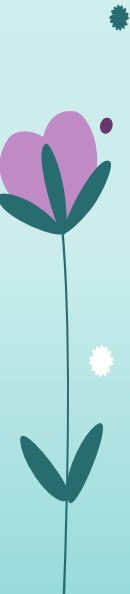
Après l'appel aux morts pour la France,
Jean Lagrange a déposé une gerbe de fleurs
en mémoire de tous ceux qui sont tombés
lors de ces combats.
Puis a été lu le message du secrétaire d'état
aux anciens combattants.

Par une minute de silence, nous avons participé à l'hommage rendu à ces soldats
qui ont défendu jusqu'à la mort leur terre, leur famille, leur frontière.

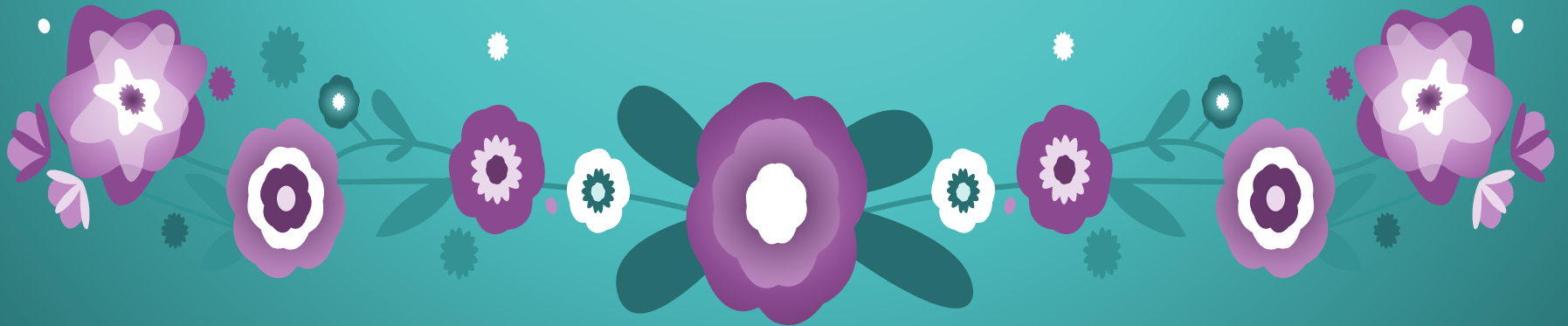




Monsieur le Maire a ensuite invité tout le monde à le rejoindre la salle des associations afin de partager le traditionnel verre de l'amitié.



Fête du village



La fête patronale organisée par la Municipalité et Ars Animations a débuté à 21h30 le samedi par la retraite aux flambeaux. Dans une ambiance musicale animée par le folklore des portugais de Riom suivie du feu d'artifice sur un thème pyrotechnique.



Le repas, préparé par le restaurant de Montmazot, a réuni
une centaine de personnes à la salle des fêtes
Merci à Muriel et son équipe.



Brocante



Belle fête sous le soleil d'Ars-Les-Favets animée par Mickey et Minnie.
 Les chansons de Disney étaient aussi de la fête.
 Merci, aux parents, aux grands-parents et
 aux enfants pour leur participation.





Les jurés

Le tirage au sort des jurés a eu lieu le 8 juillet 2019.
À Ars-Les-Favets à la salle des associations.



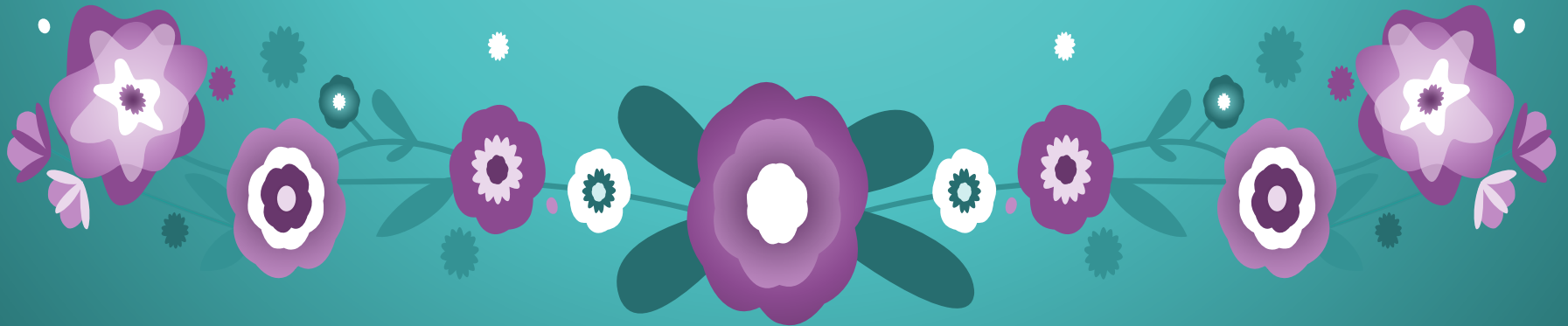
Six communes ont été retenues:

Servant, Lapeyrouse, Durmignat, La Crouzille, Moureuille, Ars-Les-Favets.
Plusieurs tirages sont ensuite effectués au niveau du département pour désigner les représentants qui siègeront aux séances de cours d'assises.
Madame Fauchoit épouse Tauveron Le Bourg a été désignée pour Ars-Les-Favets.

Journée de détente



Le dimanche 27 juillet 2019, la fête du vélo et de la marche propose des animations et randonnées ouvertes à tous !



Cette journée festive, a réuni environ une cinquantaine de personnes, ce rassemblement a toujours autant de succès.



Le principe de l'événement ne varie pas : il s'agit de ralentir le rythme et d'apprécier les p'tits bonheurs de la vie avec son vélo ou sa paire de baskets.



Les cyclistes et les promeneurs se sont rendus sur
les routes d'Ars-Les-Favets et ses alentours.



Sous le signe du partage et de la convivialité :
cette fête c'est l'occasion de promouvoir le vélo et la marche comme un loisir.





L'après-midi les participants se retrouvent pour un moment de convivialité, René, Colette, Germaine et Jean préfèrent faire une petite partie de belote puis il y a les amateurs du petit cochonnet.

Il faut dire que l'ambiance est bien joyeuse sur ce vaste terrain de boules, d'autant que certains joueurs commencent à bien se connaître.



Les boulistes ont eu le plaisir de jouer ensemble et de découvrir d'autres passionnés, comme eux.

À l'issue du concours, chaque participant a reçu un lot.

Les grands gagnants de ce concours:

Elodie et Romain Vellard
Eric Bodeau et Joël Laplanche

La Saint-Hubert organisée à Ars-Les-Favets.

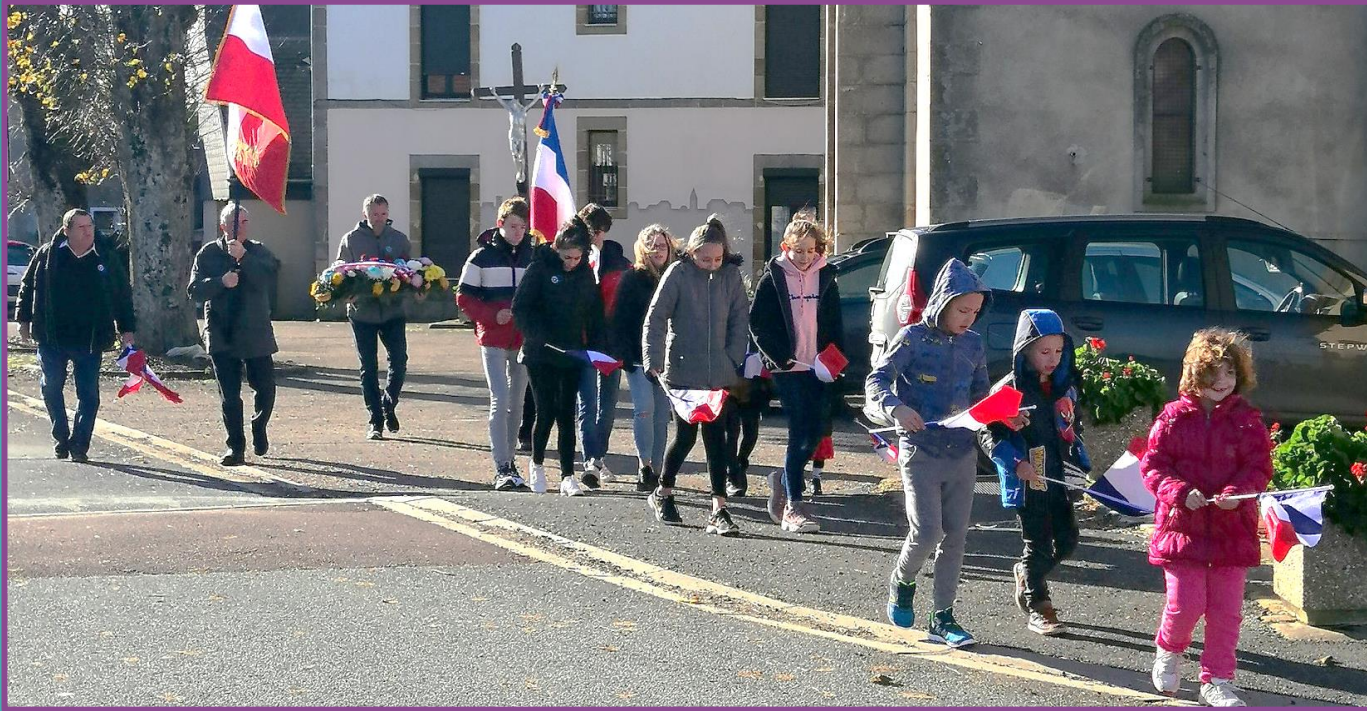
La messe était célébrée par le père Valent,
accompagné des trompes de Chasse.



A la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié était offert par
la commune avec la participation des chasseurs de Balaty.



Commémoration du 11 novembre



Cette cérémonie célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la victoire et de la paix et l'hommage à tous les morts pour la France.



Les habitants ont été invités à partager un moment de recueillement.
Vous êtes venus nombreux pour perpétuer cette cérémonie si importante pour
la démocratie et la liberté des peuples ;
et ainsi transmettre le devoir de mémoires aux jeunes générations



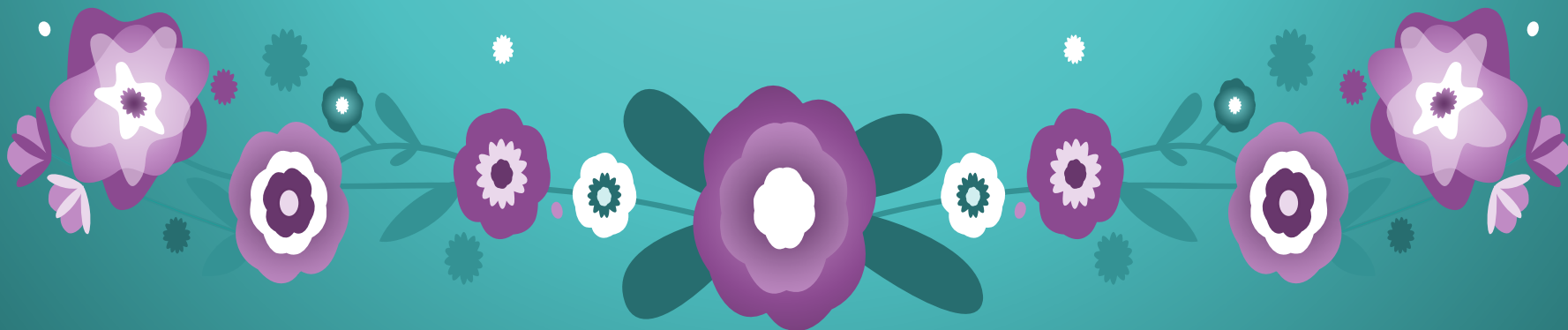
Le défilé est parti de l'Eglise en direction du
monument aux morts.
Puis une gerbe de fleurs a été déposée par
Fabrice Baylot.

À l'issue de la cérémonie
le verre de l'amitié a été offert.

Repas des aînés



Dimanche 23 novembre 2019, les aînés du village se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Ars-Les-Favets, pour le repas organisé par la Municipalité et les membres du CCAS.



Cette année, 60 convives étaient attendus et ont pu découvrir les belles tables décorées pour cette occasion.

Ce repas s'inscrit, bien évidemment dans les traditions d'Ars-Les-Favets. Etaient invités Françoise et Alain Labre de Montaignut-En Combraille qui nous ont offert une grande cuisinière pour la salle des fêtes et le père Pascal Vallent.

Cette année, Muriel et son équipe se sont occupé de la préparation du repas. Un repas rythmé par les musiques de notre fidèle DJ, BIBI, qui a proposé tout au long du repas des intermèdes dansants.

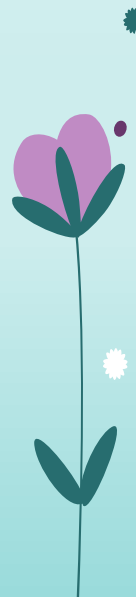


Dans son discours, Mr le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux participants, sans oublier cette année Michèle Mercier et bien sûr notre Gérard dit « Raton ».

Il a tenu, à avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés, nous avons perdu notre musicien Charlot qui a animé ce repas pendant tant d'années nous lui disons un Grand Merci et pour toutes les personnes rendues plus vulnérables par la maladie, en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Le Maire a remercié toutes les personnes qui ont participé tout au long de l'année aux petits travaux de notre commune (David, Gérard, Colette, Germaine, Lucette, Roselyne, Marie), Michel et Zabi qui prêtent un bâtiment pour pouvoir stocker du matériel, le Père Valent car depuis qu'il a repris le flambeau, notre Eglise revit et la population également.

Des chocolats et des bouteilles ont été offerts par Lucette et Roselyne, le digestif par Joël et Isabelle, l'apéritif du soir par Michèle qui maintenant a rejoint le Bourg d'Ars-Les-Favets.



Il a tenu à remercier Chantal et son mari pour leur présence et pour l'accomplissement de son travail.

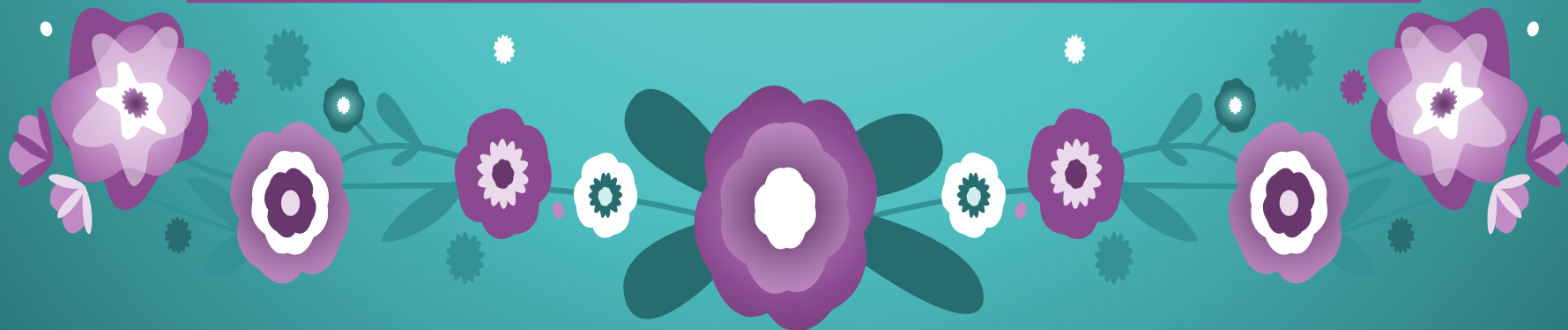
Pour Mr le Maire les anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir , d'une expérience et ils méritent toute notre attention.

Pour les personnes n'ayant pu venir au repas, les membres du conseil effectuent une visite à domicile pour leur offrir un coffret cadeau gourmand.

De l'optimisme, de la bonne ambiance, de la chaleur humaine tout au long de cette journée.



Salon des vins et de la gastronomie



La tradition a été respectée !
En ce samedi matin,
les officiels ont inauguré dans la bonne humeur que seul sait faire naître le vin,
le 14^{ème} Salon des vins et de la gastronomie.
Menés par Marie Tardivat présidente d'Ars Animations et son équipe,
Sylvain Durin Maire de Servant, Serge Bodeau Maire d'Ars-Les-Favets,
les élus et autres invités ont fait honneur, dans une jolie indiscipline,
aux divers breuvages que le public est invité à
venir découvrir jusqu'au dimanche soir.

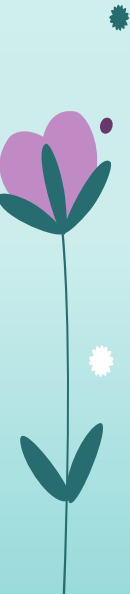


Récompenses pour les musiciens sous la responsabilité du président Philippe Tardivat



Une remise de médailles a eu lieu
salle des associations samedi 7 décembre auprès
des musiciens de la Banda'mi et du président du salon
des vins et de la gastronomie Franck Tavian,
en présence du maire Serge Bodeau,
du Maire de Servant Sylvain Durin,
du Maire de Moureuille André Vernadat et
de la présidente d'Ars Animations.





Les décorations de Noël



Noël est une fête magique pour les petits comme pour les grands.
Notre village depuis quelques années a la chance de bénéficier d'illuminations pour
accompagner cet événement.

Les soirs sont éclairés par de belles guirlandes lumineuses.

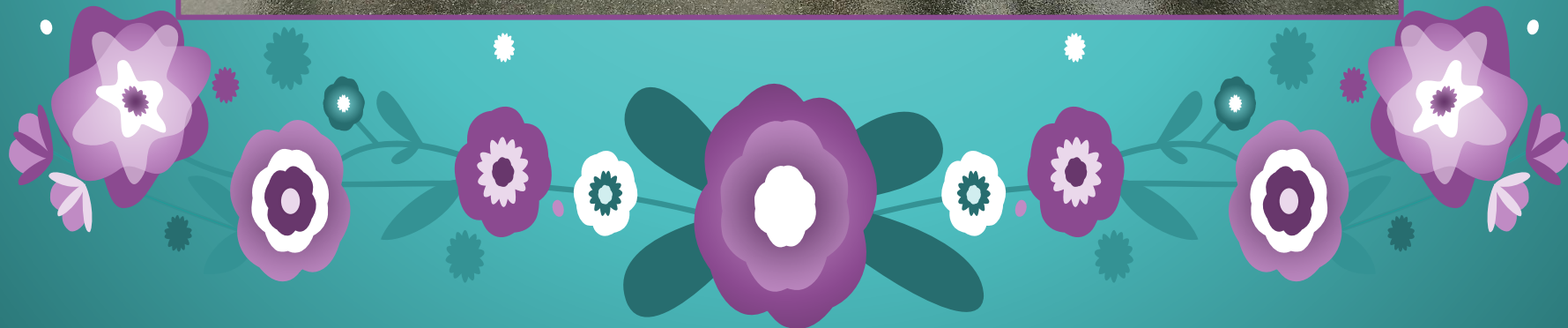




Un décor de Noël sous forme de quelques jeux de lumières semble être apprécié de tous et apporte un peu de gaieté et de féerie à notre village.
Je remercie toutes les personnes qui participent activement à l'installation des décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année.



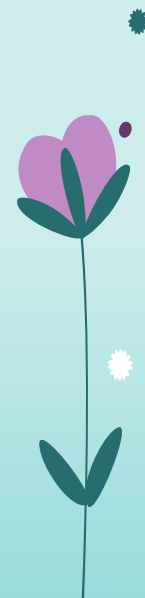
Le Noël des enfants





Le dimanche 22 décembre,
la municipalité a offert un joli cadeau de Noël
aux enfants d'Ars-Les-Favets âgés de
12 ans et moins.

Le spectacle a animé ce joyeux après-midi.





Les enfants ont savouré leur goûter puis
le Père Noël est passé, avec un peu d'avance pour
distribuer les cadeaux .

En ce qui concerne parents et enfants : au vu du
très grand nombre de photos prises avec
le Père Noël, on ne peut que constater l'importance
qu'il a toujours à leurs yeux...





Sapeurs pompiers à Ars-Les-Favets



Félicitations et remerciements à
Noémie Caillot-Christophe Baladier-Fabien Caille



Société de chasse d'Ars-Les-Favets



La réforme de la chasse a eu lieu.

Le permis départemental reste, mais avec une modification,
la suppression des communes limitrophes,
avec le maintien du département de chasse sur l'entité du territoire quand il est à cheval
sur deux départements.

« Exemple, notre société de chasse étant limitrophe au département de l'Allier,
nos sociétaires peuvent chasser sur la totalité de son territoire ».

Ce permis départemental serait de 132€ toutes redevances comprises.

Et le national est à 205€.

Espérons qu'il reste à un prix abordable pour tous.



Une petite pensée pour notre
ami Raymond qui nous a quitté.

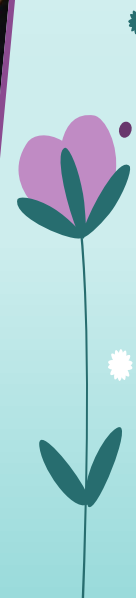
La saison de chasse a été très dure,
heureusement que nous avons eu
David qui a eu la possibilité de
tuer un chevreuil avec l'aide de
Fabrice et de Maurice.
Gilles de son côté a attrapé
130 renards.



Amicale des aînés Ars et la Crouzille



En 2019 nous étions 47 adhérents.
L'amicale remercie la municipalité pour
son aide financière,
les chocolats et les petits fours toujours appréciés.
Merci à nos pâtisseries, pâtisseries et
Roselyne qui nous régale à chaque réunion.





Les jeux se poursuivent tous les 15 jours,
le jeudi avec de fidèles participants.

En 2019 les repas sont toujours très appréciés:

Le 20 janvier 35 personnes au repas des Rois.
Le 21 juin 26 personnes se sont retrouvées au
restaurant de Lisseuil pour déguster
la traditionnelle friture.



Projet 2020

Le 19 janvier Repas des Rois
Le 19 Juin Friture à Lisseuil
Le 18 Octobre Banquet annuel

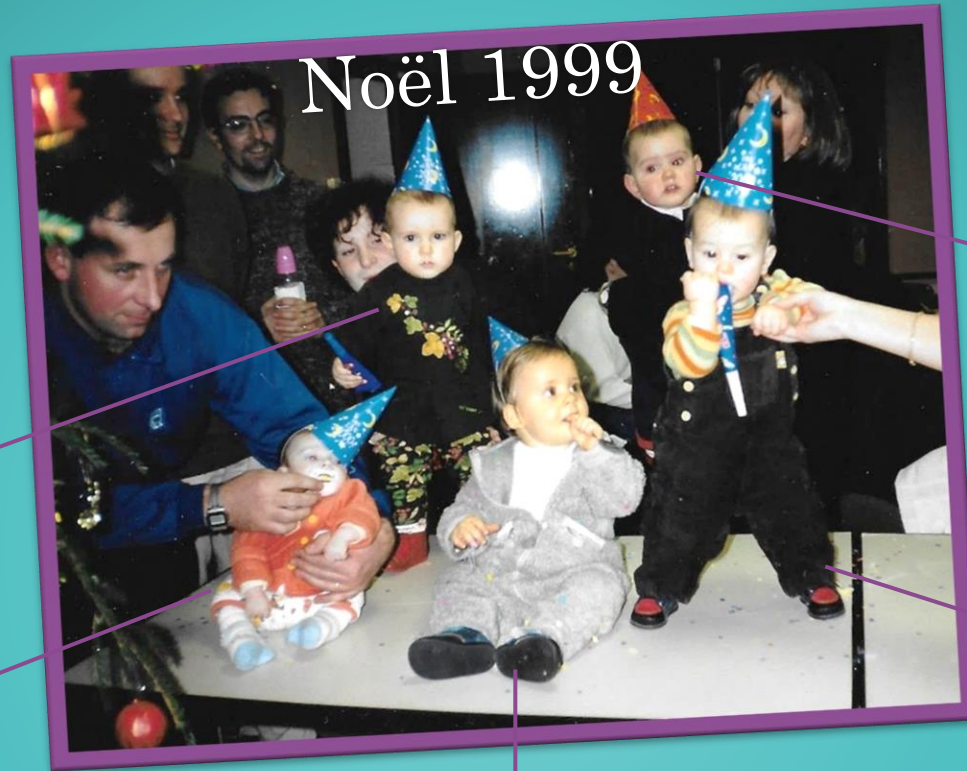
1er semestre					
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 M Jour de l'An	01 S	01 D	01 M	01 V Fête du Travail	01 L Lundi de Pentecôte
02 J Ars	02 D	02 L	02 J	02 S	02 M
03 V	03 L	03 M	03 V	03 D	03 M
04 S	04 M	04 M	04 S	04 L	04 J La Crouzille
05 D	05 M	05 J	05 D	05 M	05 V
06 L	06 J	06 V	06 L	06 M	06 S
07 M	07 V	07 S	07 M	07 J La Crouzille	07 D
08 M	08 S	08 D	08 M	08 V Victoire 1945	08 L
09 J	09 D	09 L	09 J La Crouzille	09 S	09 M
10 V	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 D	12 M	12 J La Crouzille	12 D Pâques	12 M	12 V
13 L	13 J La Crouzille	13 V	13 L Lundi de Pâques	13 M	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D
15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J La Crouzille	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J Ars
19 D Repas Rois La Crouzille	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V Friture Lisseul
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J Ascension	21 D
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 D	23 L	23 J Ars	23 S	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 D	26 M	26 J Ars	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J Ars	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D
29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
30 J Ars	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M
31 V	31 M	31 M		31 D Pentecôte	



2eme semestre					
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 M	01 S	01 M	01 J	01 D Toussaint	01 M
02 J La Crouzille	02 D	02 L	02 V	02 M	02 M
03 V	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J Ars
04 S	04 M	04 V	04 D	04 M	04 V
05 D	05 M	05 S	05 L	05 J Ars	05 S
06 L	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D
07 M	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L
08 M	08 S	08 M	08 J Ars	08 D	08 M
09 J	09 D	09 M	09 V	09 L	09 M
10 V	10 L	10 J Ars	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J Ars	13 D	13 M	13 V Ass Gen La Crouzille	13 D
14 M Fête Nationale	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Assomption	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J Ars	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J La Crouzille
18 S	18 M	18 V	18 D Banquet La Crouzille	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J La Crouzille	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J La Crouzille	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J La Crouzille	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Noël
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J La Crouzille	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J La Crouzille	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J Ars



Joyeux anniversaire



Victoria
Arnaud

Maud
Petitjean

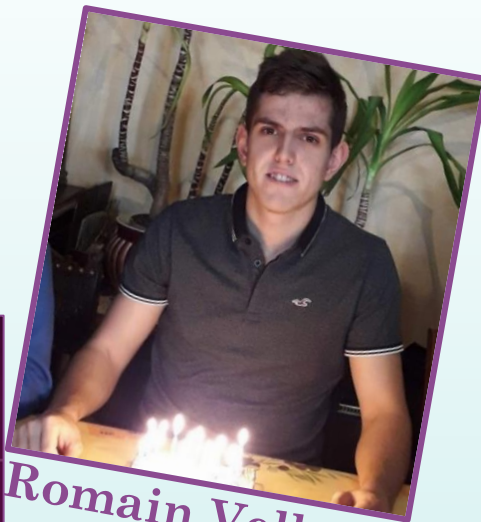
Antoine
Franquet

Romain
Vellard

Pauline
Raymond



Pauline Raymond



Romain Vellard



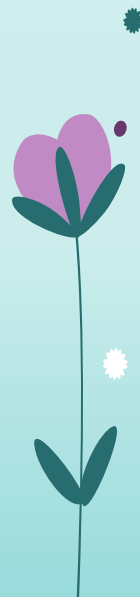
Maud Petitjean



Victoria Arnaud

Dans les familles, les 20 ans et les 18 ans de l'enfant sont toujours un moment clé qui sont fêtés.

C'est l'occasion dans les familles de parler de la naissance, de l'enfance et de l'avenir.



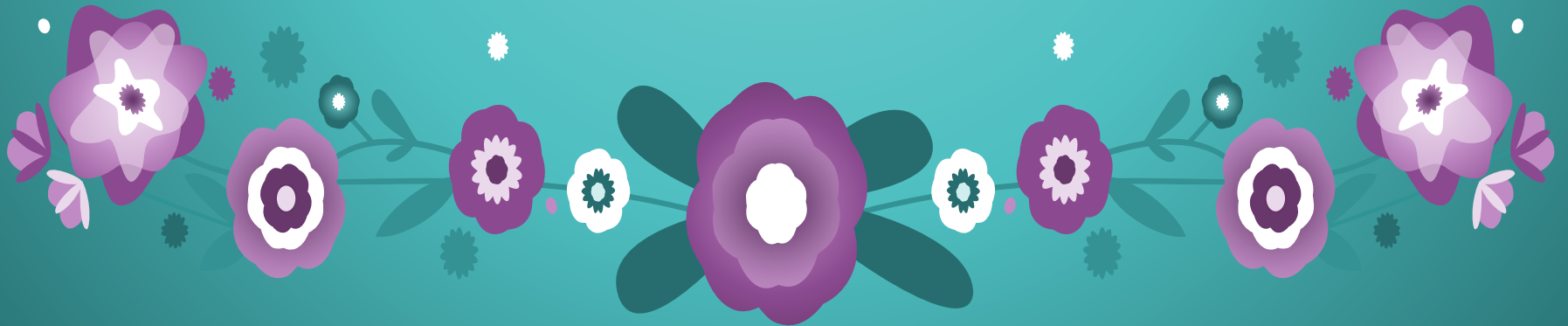


Marion Baylot
a fêté
ses 18 ans



Je tiens tout d'abord à remercier et féliciter les familles présentes à cette fête de famille.

Divers Travaux



Travaux salle des fêtes

Suite aux contrôles de sécurité, effectués par Thierry Dequaire.
Remplacement blocs de secours, contrôle de l'alarme incendie, installation d'une coupure de prise sur scène avec déclencheurs alarme, remplacement différentiel. 1720€

Réparation toilette effectuée par l'entreprise Blanchonnet 78€

Travaux accotement

À Chambrelette, effectué par l'entreprise Giraudet Alain,
matériaux non compris 190€



Réfection mûr

Côté maison Pascal Thauvin,
effectué par l'entreprise
Hernani Nogueira 3 864€



Travaux Eglise

Remplacement châssis en lame pleine
imitation bois (8 châssis).
+ travaux logement effectués par
l'entreprise Thierry Farghen 5 126€

Peinture porte du cimetière et croix

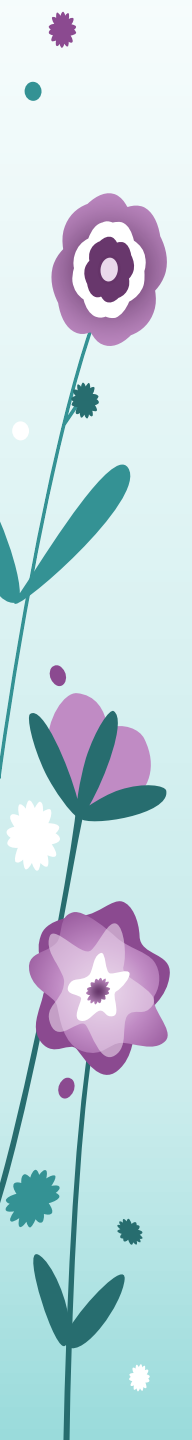
effectué par l'entreprise
Nicolas Mercier 1 597€



Taillage des haies au Bourg d'Ars-Les-Favets

effectué par l'entreprise
Alexis Besson.





Subvention accordée par le conseil départemental et une subvention exceptionnelle de l'assemblée nationale:

Eglise 1 071€, mur de clôture au Bourg 830€.

Subvention fonds départemental de péréquation par le département de 8 068€.

Un grand merci à notre ami Laurent Dumas qui soutient toujours
notre commune et tous ses collègues.

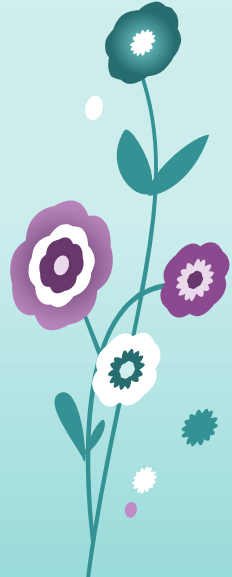
Travaux qui vont être effectués:

Travaux d'éclairage public

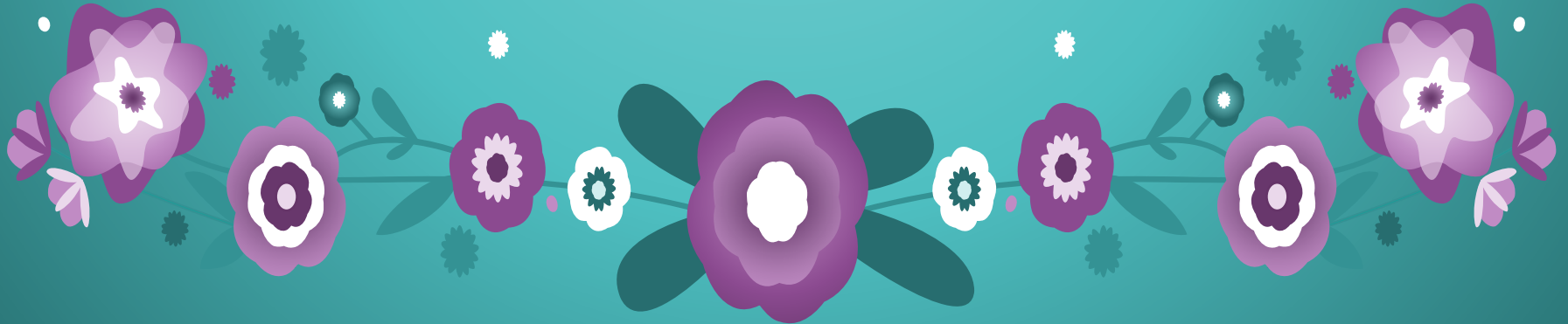
vont être effectués 15 602€,
participation de la commune 6 746€.

Travaux de voirie

réalisés par le syndicat de Menat, non terminés en 2019.



ETAT CIVIL



Ils nous ont quittés

27 janvier

Raymonde Baud Veuve Pacaud
Chez Grenier

27 janvier

Laurent Raymond
Chez Gournier

17 septembre

Charles Blanc
Le Bourg



16 Octobre

Paulette Pinard Veuve Bailot
Trimoulet



12 Novembre

Pierre Thauvin
Le Bourg

19 novembre

Denise Germain
Chez Vellard

Nos condoléances à leurs familles.

6 juillet

Françoise Caillot
épouse Lagrange

Roger Capocci élevé
au Vieux Bourg

Naissances



Noé Aurélien
Tardivat
À Montluçon
Le 20 avril
Le Vieux Bourg



Nathan
Tissier le Coint
À Montluçon
Le 31 Décembre
Le Bourg



Lola
Peynet-Rouchon
Le 11 septembre
La Ténrière



Félicitations aux heureux parents.

Reconnaisances

Christophe Baladier et Noémie Caillot

Le 16 décembre

Antoine Vivien Tissier et Mélissa Le Coint

Le 15 novembre.



Mariages



David Olivier Blanc
et
Marie-Christine Pinto

Le 26 juin

Benoît Berthon
et
Emilie
Mairie Clermont-Fd
Eglise à Ars-Les-Favets
Le 24 Août
« Bergerat »



Tous nos vœux de bonheur.

Informations diverses

Mairie Ars-Les-Favets

Ouverture :

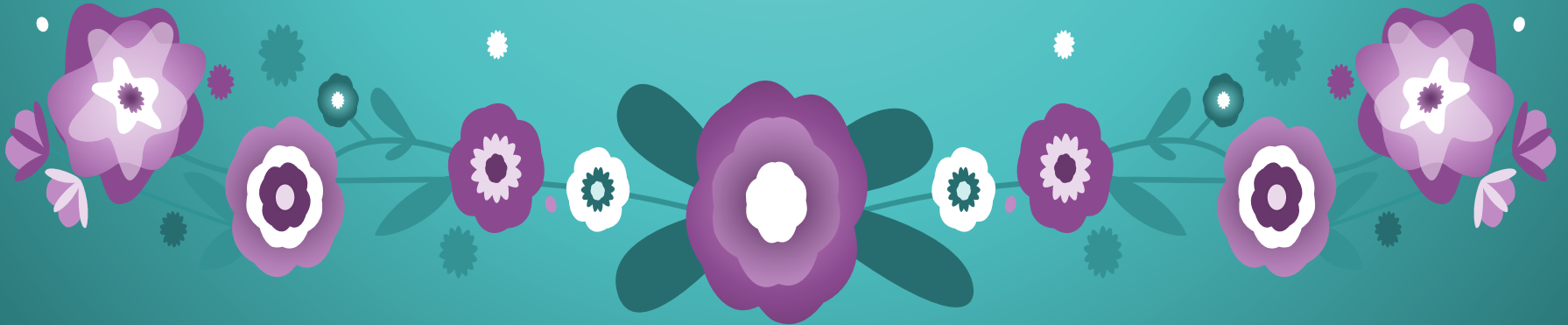
Lundi, Mercredi, Vendredi

De 9h à 12h

Tél : 04.73.52.30.69

Fax : 04.73.52.32.16

mairie-ars-les-favets@wanadoo.fr



Permanence d'information et d'orientation juridique

Le CDAD63 (Conseil départemental d'accès au droit) organise des consultations juridiques gratuites avec ou sans rendez-vous, dispensées par des avocats, huissiers de justice et notaires, à jours et horaires fixes, dans différents lieux répartis sur l'ensemble du département.

Une permanence est donc assurée à la mairie de Saint-Eloy-Les-Mines un jour par mois de 10h à 12h

Tél :04.73.85.08.24 (planning sur www.cdad63.com).

Il est ainsi possible de rencontrer un avocat sans rendez-vous et un huissier avec rendez-vous.

Pour les notaires, la consultation est gratuite à l'office notarial le plus proche.

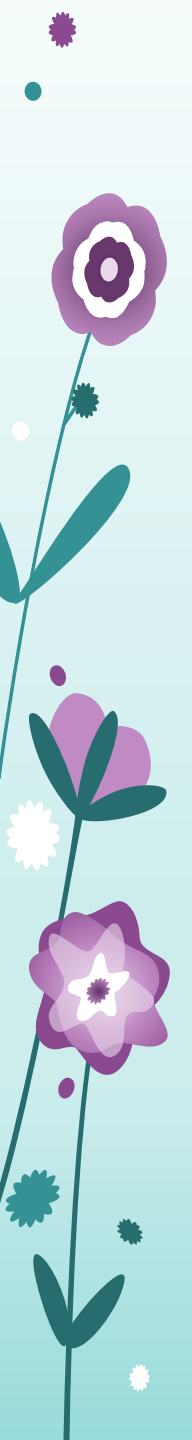
Un juriste du CDAD 63 reçoit gratuitement et sur rendez-vous (cdad63Live.fr) au Palais de Justice, toute personne ayant besoin d'aide à la constitution de son dossier d'aide juridictionnelle.

Cartes nationales d'identité

Depuis le 21 mars 2017, la Mairie d'Ars-Les-Favets n'instruit plus et ne délivre plus de carte nationale d'identité.

Vous devez vous rendre dans les communes équipées d'une station biométrique. La plus proche est la mairie de Saint Eloy Les Mines (tél:04.73.85.08.24)

Le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous avec possibilité de vous rendre sur <http://ants.gouv.fr> pour effectuer une pré-demande de votre carte d'identité (ou passeport).



Centre local d'Information et de Coordination CLIC Riom Limagne Combraille

73, rue Lafayette -63200 Riom

Au service de la personne âgée et de sa famille.

**Pour toutes questions concernant le maintien à domicile,
la recherche d'établissements,
les aides existantes... Entretiens dans ses locaux ou par téléphone ou
à domicile.**

**Lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et vendredi de 9h à 13h**

Tél: 04.73.33.17.64

Secours catholique

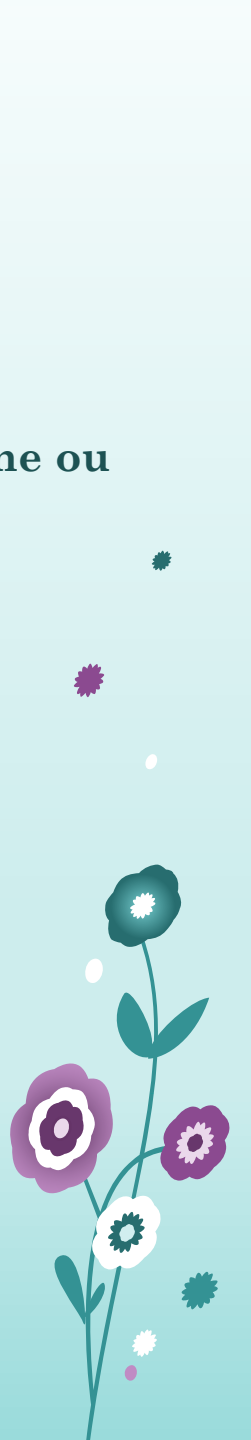
Maison de la solidarité

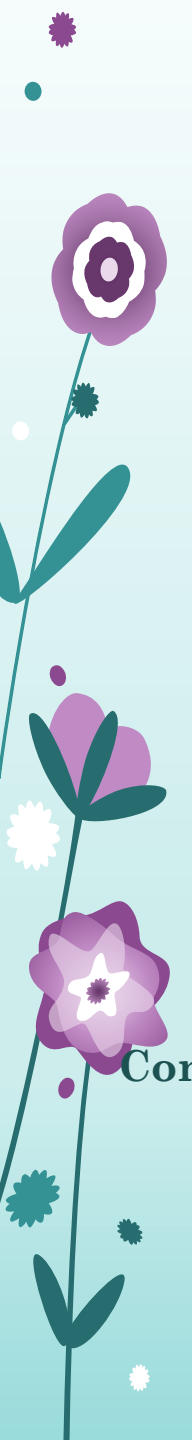
3, rue des Nigannes - 63700 St-Eloy-Les-Mines

lundi et jeudi: Vestiaire solidaire 14h à 16h30.

**Vendredi matin: atelier cuisine de 9h à 14h et
épicerie solidaire de 14h à 16h30**

Contact: 06.30.28.88.51





Assistante sociale

Centre de circonscription d'action
médico-sociale des Combrailles

10 rue Jean-Jaurés

63700 Saint-Eloy-Les-Mines

Lundi au vendredi: 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h

Tél: 04.73.85.31.20 – Fax: 04.73.85.31.29

Caisse d'Allocations Familiales du Puy-De-Dôme

Cours des équipages rue Jean-Jaurés

63700 Saint-Eloy-Les-Mines

Mercredi: 9h à 12h et
de 13h30 à 15h30.

Médiation familiale sur rendez-vous au
06.73.37.17.72

CARSAT

(anciennement Caisse Régionale d'Assurance Maladie)

Conseillers-retraite à votre service, gratuitement, pour vous informer
sur vos droits et vous aider à constituer votre dossier retraite.

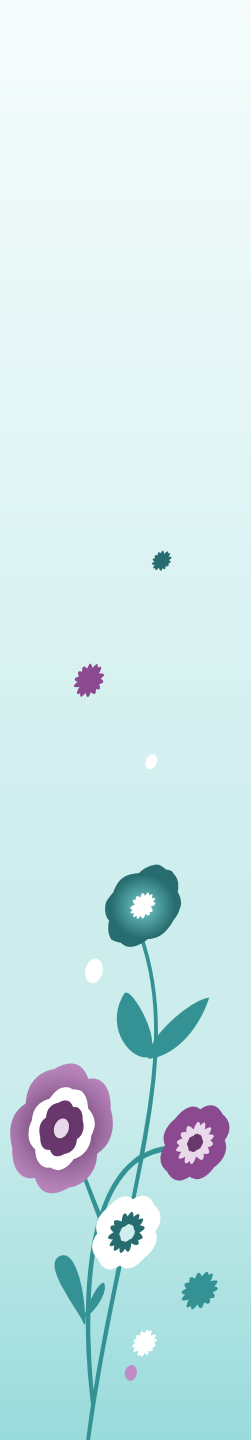
Cour des équipages

rue Jean Jaurès- 63700 Saint-Eloy-Les-Mines

1er mercredi de chaque mois sur rendez-vous.

Tél: 3960

www.carsat.auvergne.fr



Ressourcerie des Combrailles

Adhérente au « Réseau des Ressourceries » et agréée Entreprise Solidaire et d'Utilité Sociale,

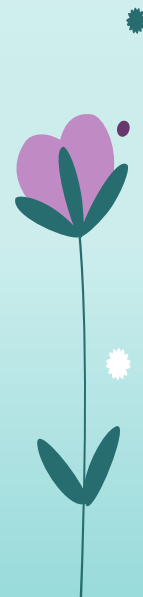
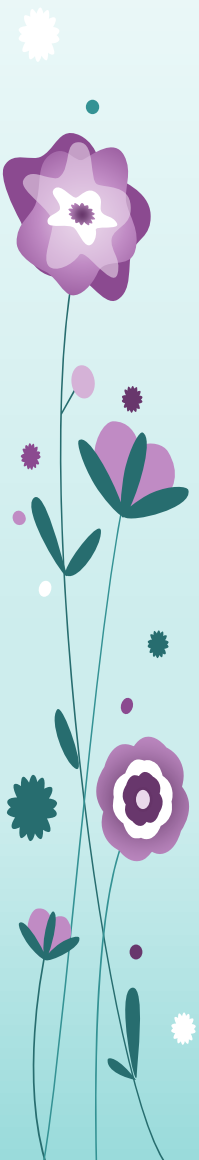
elle propose un service de collecte à domicile des objets
(bibelots, textile, livres, dvd, quincaillerie...)
devenus inutiles ou encombrant les habitations et pouvant
faire l'objet d'un réemploi.

Les différents objets sont ensuite valorisés dans les ateliers du
centre de traitement pour être revendus au
public à petits prix.

Ces différentes activités contribuent à la création d'emploi,
au lien social et à la réduction des déchets sur notre territoire.

Des actions de sensibilisations sont donc également
menées dans ce sens.

Magasins à Saint-Maurice-de-Pionsat
(04.73.52.03.53) ou Les Ancizes (04.73.61.49.89)
Site internet: www.ressourcerielaremise.fr



Déchèterie du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures ménagères des Combrailles (SICTOM).

La déchèterie la plus proche est située
rue des Nigennes sur la commune de Saint-Eloy-Les-Mines
près de l'usine Rockwool

Tél: 04.73.85.96.10 ou 04.73.85.12.37

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Gratuit pour les particuliers.

Jours d'ouverture	Toute l'année
Lundi	de 10h à 12h et de 14h à 17h
Du Mardi au vendredi	de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h et de 14h à 17h

Secours populaire

21 bis, rue Jean Jaurès-
63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Mardi et vendredi: 9h à 12h et
14h à 16h30
contact: 04.73.52.25.21

Numéros utiles



Atout Service Plus

BROCANTE

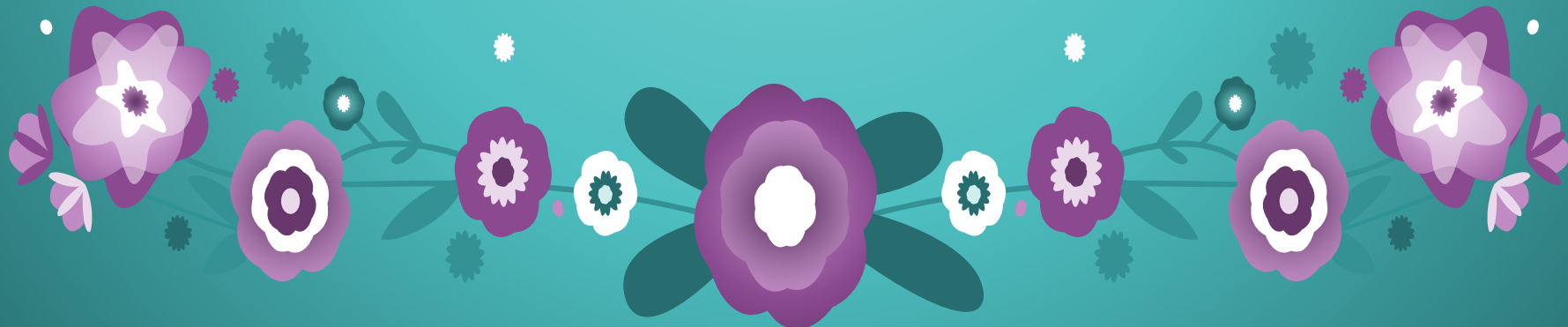
Débarras Gratuit

ACHAT-VENTE

Les Croizettes

63700 Ars-Les-Favets

06/09/27/30/11



Restauration/Livraison

Muriel Gaillet
Montmazot

Ars-Les-Favets

06.63.38.73.00

04.73.52.63.28

Saint-Eloy-Les-Mines

04.73.52.67.91



Pêche-Gîtes

Bernard Gaillet
Montmazot

Ars-Les-Favets

06.22.38.55.73

04.73.52.63.40





Maison d'hôte
 Chez Nad et Marjo
 Mme Mireille Germain
 Le Bourg
 Ars-Les-Favets
 04.73.52.33.03



Agence immobilière
 A la campagne
 Rose Roberts
 63330 Pionsat
 07.86.55.73.56

Montloisier
 immobilier
 Sylvie Bolathon
 63260 Aigueperse
 06.10.90.31.18





Les Jardins D'Ars

Installés depuis le 1^{er} avril 2018 au cœur de la commune.

Nous avons été accueillis par la municipalité et les habitants du village de manière sympathique.

Notre production maraîchère est essentiellement basée sur les légumes de saison et quelques fruits rouges à cela s'ajoute une vente d'œufs de poules de plein air.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour vous expliquer nos méthodes de travail qui peuvent parfois être surprenante pour certains, mais qui respecte toujours la nature:

« HORS SAISON, FRUITS ET LEGUMES NE SONT PAS BONS ».

Vous pouvez aussi nous trouver sur les marchés de Nérès-les-Bains le jeudi et le dimanche matin.

Ainsi que sur le marché quartier Saint Jean le Vendredi matin à Montluçon.





Le Jardin du Moulin des Joncs

Production Locale en Maraîchage Bio

Vieux bourg 63700 Ars Les Favets

04.73.52.09.40

Vente de légumes de saison
Panier sur commande à la ferme
le vendredi de 16h à 19h



20 **29** **49** **59** **69**

Monture de marque
+ verres
Monture de marque
+ verres contact
Monture assortie de marque
+ verres contact
Monture de marque
+ verres progressifs
Monture assortie de marque
+ verres progressifs

**DES PRIX BAS
TOUTE L'ANNEE
SUR LES PLUS
GRANDES MARQUES**

la vue pour tous

OPTIQUE Lafayette®

14-16 rue Porte St Pierre - 03100 MONTLUÇON
Catherine ARNAUD-BOUCHARDON Opticienne
TÉL. 04 70 07 20 33

Au fil de l'hair
Coiffure Mixte
Laetitia Frety
Du lundi au samedi
200 Rue Jean Jaurés
63700 St Eloy Les Mines
04.73.52.29.52

Ambiance coiffure
Alexandra Caille
Coiffure Mixte
Du lundi au samedi
37 rue Jean Jacques
03600 Commentry
04.70.64.32.92



Magnétisme-Soin Lahochi
Soin énergétique
Jonathan POMMIER
Lieu dit Muratel
63700 Ars-Les-Favets
07.86.32.22.60
Jonathan.magnetiseur63@gmail.com





Travaux d'extérieur
Combrailles Services
Alain Giraudet
63700 Montaigut-en-Clles
04.73.85.01.92



Travaux publics
Romaric Fauvet
63330 Virlet
04.73.52.33.95



Elagage-Abattage
Olivier Perraud
63330 Virlet
04.73.52.39.10

Besson espaces verts
Tonte-taille-élagage
Alexis Besson
63700 Montaigut-en-Clles
06.81.26.78.56

Charpente-Couverture
Guillaume Tautou
63330 Virlet
06.12.05.67.64



Plâtrier-peintre
Nicolas Mercier
63700 Ars-Les-Favets
06.19.88.98.52
04.73.52.63.34

Maçonnerie
Hernani Nogueira
03600 Commentry
06.26.80.08.96



Plomberie
Earl Blanchonnet
1 pl Commendt Guerin
03420 Marcillat-en-Clle
04.73.52.14.27
06.77.42.45.11

Menuisier
Thierry Farghen
63330 Virlet
06.09.64.06.72

Electricien
Thierry Dequaire
63700 La Crouzille
06.07.57.50.98



Services d'urgence

Gendarmerie de Saint-Eloy-Les-Mines :

04.73.85.00.08 ou le 17
Du lundi au samedi de 8h à 18h,
le dimanche de 9h à 18h ou le 17

Service dépannage :

*électricité (ERDF) : 09.72.67.50.63

*gaz (GRDF) : 0 800 473 333

*Service des eaux Sioule et Morge:

04.63.85.83.83



Les Urgences

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Pharmacie de garde	32 37
CPAM	36 46
Gendarmerie	04 73 85 00 08
Centre Hospitalier	04 73 750 750
Appel Urgence Européen	112
Disparition d'un enfant	116 000
Enfance maltraitée	119
Centre Anti-Poison	04 72 11 69 11
SOS Amitié	04 73 37 37 37
Sida Info Service	0 800 840 800
Tabac Info Service	39 89
SOS Mains	04 73 40 84 24
SOS Femmes Battues	39 19
SOS Suicides	04 73 29 14 15



AMBULANCES - VSL - TAXI POMPES FUNÈBRES - FLEURISTE

SARL KOEHLER BERNARD
Grand rue, 7J/7
63330 PIONSAT 24H/24



04 73 85 67 05



Céline Chassagnette
EXPERT - COMPTABLE

Votre expert comptable vous accompagne au quotidien

Port. : **06 59 18 44 68**
Tél. : **04 73 52 64 96**
65 rue Jean-Jaurès - 63700 St-Eloy-Les-Mines

CHAMALIÈRES : **04 73 16 90 15**
contact.cabinetchassagnette@orange.fr

45106



AMBULANCES DES COMBRAILLES

Transports sanitaires - Transport toutes distances
Véhicules sanitaires légers (V.S.L.) - Ambulance - Taxi
5 bis rue Puits II - 63 700 YOUX
Tél. : **04 73 85 47 74**
www.ambulancesdescombrailles.fr

45106

**Merci aux annonceurs,
réservez-leur vos achats
et vos appels téléphoniques**

AMBULANCES

YOUX
AMBULANCE DES COMBRAILLES 04 73 85 47 74

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

PIONSAT
MAISON DE SANTE
PIERRE MAYMAT 04 73 52 72 25
CENTRE DE REEDUCATION
FONCTIONNELLE APAJH 04 73 85 63 64

DENTISTES

PIONSAT
JACQUES GROLIÈRES 04 73 85 65 14
SAINT-ÉLOY-LES-MINES
PHILIPPE MICHAMBLE 04 73 85 30 25
YOUX
CHRISTINE CHAUVEAU 04 73 85 05 80
YACINE BENHRA 04 73 85 05 80

EXPERT COMPTABLE

SAINT-ÉLOY-LES-MINES
CELINE CHASSAGNETTE 04 73 52 64 96

INFIRMIERS

PIONSAT
ANNE LISE TAMAIN 04 73 85 04 47
MICHAEL PETITHOMME 04 73 85 04 47
CHARLOTTE LAFON 04 73 85 04 47
SANDRINE BOUCHARDON 04 73 85 04 47
SANDRA JAMY 06 33 04 54 47
ARNAUD FREUND 04 73 52 61 47
MYRIAM FREUND 04 73 52 61 47
GUY BARTHOMEUF 04 73 85 66 03
NADEGE CHABRAT 06 19 14 57 92

SAINT-ÉLOY-LES-MINES
CHRISTINE DESERT 04 73 85 25 03
FLORENCE MONTEL 04 73 85 25 03
CHRISTIAN ARNAL 04 73 85 25 03
SANDRA MERCIER 04 73 85 25 03
PHILIPPE MARQUET 04 73 85 07 77
STEPHANE PILLE 04 73 85 07 77
ISABELLE GIRAUDET 04 73 85 07 77
SEVERINE MERCIER 04 73 85 07 77
BEATRICE GENDRE 04 73 85 49 66
SEVERINE DUBOST 04 73 85 49 66
PATRICIA FAVY 04 73 85 49 66
MARIA CRISTINA
PEREIRA BARROSO 04 73 85 49 66

SERVANT
JACQUELINE NIGON 06 87 08 17 01

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

MENAT
CHRISTIAN MARKARIAN 04 73 85 52 12
PIONSAT
STEPHANE DUBOSCLARD 04 73 85 68 79
NICOLAS BUISSON 04 73 85 68 79
SAINT-ÉLOY-LES-MINES
HERVE ALAMEUNIÈRE 06 74 59 72 93
ERIC BALLY 04 73 85 07 73
PAUL ROY 04 73 85 48 00
MADELEINE ROY 04 73 85 48 00
MEDHI VANDER ECKEN 06 60 67 45 02
MIA VANDER ECKEN 06 60 67 45 02

Distribué par



LES
**GESTES
UTILES**

LES PLAIES

Diagnostiquer

» Évaluez le degré de gravité de la plaie : elle sera jugée inquiétante si la poitrine, le ventre, l'œil ou le visage sont touchés, et/ou si elle a été provoquée par une morsure (plaie déchiquetée), et/ou si un couteau, un cutter ou un projectile l'a profondément ouverte.

Agir

» Appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15)
» Assurez-vous que la victime est vaccinée contre le tétanos.
» Communiquez de façon continue avec elle pour la renseigner sur vos actions et le contexte extérieur, tout en la préservant des précipitations et des températures extrêmes.
» En cas de plaie légère, soignez-la à l'eau et au savon (vous vous serez vous-même lavé les mains en aval) puis désinfectez-la à l'aide d'un antiseptique et couvrez-la d'un pansement.
» Changez la position d'attente de la victime selon l'endroit du corps où elle a été touchée. Par défaut, allongez le souffrant au sol.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE
PIERRE CADEZ 04 73 85 09 50

PIONSAT
PHILIPPE VERHEE 04 73 85 60 89
JEAN LUC DEJOUX 04 73 52 72 25
LINDA DAVID 04 73 52 72 25
PASCAL LEHMANN 04 73 52 72 25
SYLVIE MAUBERT BARRAUX 04 73 52 72 25

SAINT-ÉLOY-LES-MINES
OLIVIER BAISLE 04 73 85 04 44
PIERRE BERNARD 04 73 85 04 44
NELLY THURET LAGRANGE 04 73 85 04 44

PHARMACIES

MENAT
PHARMACIE M. PALLON 04 73 85 50 10

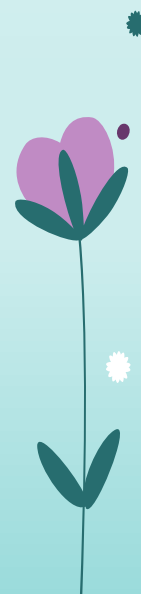
MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE
PHARMACIE FOURNIER 04 73 85 09 37

PIONSAT
PHARMACIE BALANANT 04 73 85 60 15

SAINT-ÉLOY-LES-MINES
PHARMACIE BOUDET
FLORENTINO 04 73 85 06 63
PHARMACIE FLORENTINO
SOULHAT 04 73 85 23 55

TAXI

PIONSAT
KOEHLER BERNARD 04 73 85 67 05





SOUVENIRS

